

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 22 septembre 2016

**Rapporteur :
Monsieur Thomas
COUTURIER**

N° 31

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 29/09/2016
- la transmission au contrôle de légalité le : 28/09/2016
(accusé de réception du 28/09/2016)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subventions aux associations de solidarité internationale

Les demandes de subvention des associations de solidarité internationale pour un montant de 2 550 € sont soumises à l'avis de la Commission des Solidarités puis sont présentées en conseil municipal pour décision.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'accorder les subventions suivantes :

Ligne budgétaire 041 6574 900 : Associations Droits de l'Homme et de solidarité internationale

Nom de l'association	Montant en euros
Les Cerfs-volants de Goulven Apporter des soins chirurgicaux et médicaux à des enfants vivant dans des pays où il n'existe pas d'organisation de santé publique ; développer des échanges avec des praticiens de ces pays, notamment par la formation, la fourniture de documentation, de médicaments, de matériels, la conception de projets médicaux en commun. Subvention de fonctionnement	2 000
Agriculteurs français et développement international (AFDI) – Région Bretagne Entreprendre toute action susceptible d'améliorer les conditions de vie des paysans les plus pauvres des pays en développement. Subvention de fonctionnement	300
Enfants Pangangan Philippines Aider à la scolarisation des enfants du village de Pangangan (Philippines) ; assurer les besoins essentiels des familles ; mettre en œuvre des projets de développement ; aider à développer et valoriser les moyens existants. Subvention de fonctionnement	250